



DECLARATION D'EXPEDITION

Marchandises (GROUPEGE/ LCL)

Convention SOLAS amendée par la Résolution OMI- MSC 380/(94)
Arrêté du 28 avril 2016 - NOR: DEVT1610924A

Article D-1432-3 du Code des transports

DOMAINE A.F. GROS

Adresse : LA GARELLE
Grande Rue

21630 POMMARD

Tel : 03 80 23 61 85 - Fax : 03 80 24 08 16

CHARGEUR/EXPORTATEUR :
(EN MAJUSCULES)

NATURE DES MARCHANDISES : VINS

POIDS BRUT VERIFIE* (VGM):

	Poids en Kg
Marchandises	
Emballages	
Palettes (Nombre :)	1
TOTAL	128 kg

*Il est précisé que ce poids devra être obtenu soit à l'aide d'un instrument de pesage approprié soit en l'obtenant auprès des fabricants, soit en le récupérant à partir de leurs base de données.

METHODE DE VERIFICATION :

- METHODE N°1 (Pesage du conteneur empoté grâce à un instrument de pesage approprié)
- METHODE N°2 (Addition des masses et de la tare de conteneur)

Nous (chargeur/exportateur) attestons et certifions sincère et véritable la déclaration ci-dessus du poids brut vérifié et nous portons garant à l'égard de l'opérateur de transport auquel cette attestation est remise des conséquences de toute inexactitude qui pourrait en résulter tout en nous engageant à l'indemniser du préjudice qu'il pourrait subir.

12 caetons de 6 bouteilles
= $12 \times 9 \text{ kg} = 108 \text{ kg}$
pour les marchandises.
+ 1 palette = 20 kg
⇒ total = 128 kg.

Fait à Pommard, le 07/07/2016

Cachet et Signature

Personne habilitée
DOMAINE A.F. GROS
Adresse : LA GARELLE
Grande Rue
21630 POMMARD
Tel : 03 80 23 61 85 - Fax : 03 80 24 08 16